

organismes pour obtenir la permission d'aménager le pipe-line. Deux ou trois fois au cours d'une session, l'honorable député de Vancouver-Quadra tâche de tromper le public, comme il l'a fait dans le passé, relativement à cette question de pipe-line.

Il n'y a aucune comparaison entre la *Trans-Canada Pipe Line* et la *Westcoast Transmission* ou tout pipe-line approvisionnant en gaz la partie sud continentale de la Colombie-Britannique et les États du Nord-Ouest des États-Unis. La meilleure partie du gaz venant vers l'Est sera utilisée dans l'Est de notre pays. Noublions pas justement cet immense consommateur qu'est l'*International Nickel Company*, dans le Nord de l'Ontario. Je ne voudrais pas que l'honorable député croit qu'il y ait le moindre rapport, en ce qui concerne la ligne de conduite, entre ces deux lignes. La *Westcoast Transmission Company* ou tout autre pipe-line desservant la Colombie-Britannique et les États du Nord-Ouest envoient 85 ou 90 p. 100 de leur gaz aux marchés américains. En disant cela je tiens à assurer la Chambre et l'honorable député de Vancouver-Quadra que je ne suis nullement favorable à cette campagne antiaméricaine à laquelle se sont livrés récemment certains députés, tant à la Chambre que dans les journaux. Tout ce que je veux c'est de m'assurer que ces choses soient faites d'une façon rentable et dans l'intérêt bien compris des Canadiens en général. Je ne doute pas si on se conforme aux sains principes économiques, l'intérêt de tous les Canadiens sera bien servi.

Mais revenons-en à l'*Inland Natural Gas*. Le pipe-line de cette compagnie va maintenant rejoindre le pipe-line principal au bord du fleuve Fraser. Je ne sais pas exactement où elle se propose d'opérer la jonction, mais avant que son pipe-line parvienne à atteindre le plus grand consommateur éventuel, il devra faire un parcours de 400 ou 500 milles, de sorte que ce gros consommateur à Kootenay-Ouest se trouvera à l'extrémité d'un pipe-line qui aura de 1,100 à 1,400 milles de longueur. Un pipe-line traversant directement la Colombie-Britannique par le pas du Nid-de-Corbeau lui fournirait du gaz qui n'aurait pas à parcourir plus de 250 à 300 milles depuis la sortie du puits.

Bien qu'elle n'ait encore aucun contrat ferme, la *Natural Gas Company* d'Alberta avait entrepris des négociations avec la *Consolidated Mining and Smelting Company* et était disposée à l'approvisionner, comme je l'ai dit plus tôt, en qualité de distributeur, et le gaz aurait fait avantageusement concurrence aux autres combustibles dans leur usine métallurgique. A l'occasion d'un entretien que j'ai eu là-dessus et sur d'autres questions, il n'y

[M. Byrne.]

a pas très longtemps, avec le directeur général de l'Ouest, je lui ai demandé sans détour si oui ou non il avait l'intention de se servir du gaz naturel qui viendrait à eux grâce à la *Westcoast Transmission* et à la *Inland Natural Gas*. Il m'a répondu que le prix en serait trop élevé, et qu'il ne pouvait pas concurrencer leur combustible actuel. Par conséquent, dans l'état actuel des choses, cette grande usine ne pourrait pas se servir du gaz naturel. Où allons-nous alors?

M. l'Orateur suppléant (M. Applewhaite): Je regrette de devoir interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est expiré.

M. Hansell: Pourrais-je au moins poser une question à l'honorable député? Je l'ai écouté avec assez d'attention, et je suis encore incapable de dire s'il est pour ou contre l'amendement? Pourrait-il nous le préciser?

M. Byrne: Monsieur l'Orateur, c'est avec un extrême regret que je constate qu'il m'est impossible de terminer mes observations. Je le répète, le domaine en était si vaste que je ne pouvais pas m'en tenir au temps qui m'était alloué. Je tiens à certifier à l'honorable député que, comme le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, j'ai le sentiment que les provinces font un excellent travail et que nous ne devrions pas nous mêler de la mise en valeur de leurs ressources naturelles à moins qu'elles viennent en faire expressément la demande au gouvernement fédéral. Je m'opposerai donc à l'amendement.

M. F. S. Zaplitny (Dauphin): Monsieur l'Orateur, la Chambre s'occupe de la proposition soumise par le chef de l'opposition au nom de son parti, proposition qui demande que le Parlement adopte une politique nationale de mise en valeur. C'est un sujet fort vaste, et auquel tout Canadien doit s'intéresser car, si on prenait une telle mesure, tous les recoins de notre pays en seraient touchés.

Jusqu'à présent, la discussion a conservé, et j'espère que le chef de l'opposition me pardonnera l'expression, car elle ne vise nullement à lui manquer de respect, un caractère très matérialiste. Ce qui revient à dire, à mon avis, qu'elle n'a encore témoigné d'aucun souci des besoins du peuple du Canada. Nous avons jusqu'ici parlé d'expansion, comme si cette expansion seule nous intéressait, comme si nous voulions mettre en œuvre nos ressources naturelles dans le vide sans les rattacher à l'existence quotidienne du peuple canadien. C'est surtout sur cet aspect de la question que j'aimerais dire quelques mots aujourd'hui.

Les députés de mon parti et moi-même sommes convaincus que le Parlement ne devrait pas manquer de faire tout ce qui est